



*Ségolène Royal,
Présidente de la COP21*

Paris, le mercredi 5 octobre 2016

*L'Histoire climatique s'accélère :
le seuil d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris est franchi*

J'avais pris l'engagement le 22 avril à New York que je ferais tout, en tant que présidente de la COP21, pour que la ratification de l'Accord de Paris intervienne d'ici la COP22. C'est désormais chose faite. C'est un moment historique fort à un moment où le monde est en proie à la violence, à des tensions terribles, à la montée des fanatismes. L'action pour le climat est un combat qui apaise, qui réconcilie et qui construit l'avenir. Ce n'est pas seulement une contrainte à subir mais c'est aussi une opportunité à saisir. C'est ce qui explique ce mouvement positif qui entraîne, non seulement les États mais aussi les villes, les territoires, les entreprises et les citoyens.

Désormais, le cadre international de la lutte contre les changements climatiques est établi pour les prochaines décennies, un objectif commun est fixé, une vision de long terme qui pourra inspirer les acteurs économiques. L'Accord de Paris fait partie de l'ordre juridique international et la première réunion de ses membres se tiendra pendant la COP22. Le travail pour élaborer ses règles d'application a déjà commencé. Il va s'accélérer dans les prochaines semaines afin que les principes qui ont été adoptés à Paris soient mis en application et que les engagements pris soient suivis. Nous devons absolument être prêts pour le premier bilan mondial de nos actions en 2018. Car l'urgence climatique est là et nous presse d'agir.

J'appelle tous les pays qui n'ont pas encore ratifié l'Accord de Paris à le faire dans les meilleurs délais afin que la communauté internationale reste unie dans son combat contre les changements climatiques. Tel est l'esprit de Paris. Les contributions nationales qui ont été proposées doivent être traduites en politiques précises et mises en œuvre sans tarder. Pour soutenir les pays dans ce travail, la coopération internationale se renforce et pour ceux qui en auraient besoin des financements, des technologies, et des

formations sont disponibles. Notamment pour les pays les plus vulnérables. De nombreux partenariats à cet effet seront présentés à Marrakech pour la COP22, qui sera la COP de l'action.

Enfin, et c'est un point essentiel, le travail de terrain mené dans les diverses coalitions d'acteurs lancées à Paris va lui aussi s'accélérer et leurs résultats opérationnels seront exposés à la COP22 qu'il s'agisse de programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de mesures destinées à assurer la résilience aux changements climatiques. La présidence française de la COP soutient notamment :

- l'Initiative africaine pour les Énergies renouvelables (AREI),
- l'initiative sur les systèmes d'alerte précoce dans les petites îles et les pays les plus vulnérables (CREWS),
- l'Alliance solaire internationale (ASI),
- la Mission Innovation et sa « breakthrough coalition »,
- la Coalition pour le prix du carbone,
- la Plateforme internationale « océan et climat »,
- le Pacte de Paris sur l'eau,
- l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction.

Le dynamisme de ces initiatives et de toutes les autres, leurs effets d'entraînement favoriseront l'accroissement des ambitions nationales et ce mouvement vertueux universel nous permettra d'atteindre nos objectifs collectifs.

www.developpement-durable.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31